

LE MATERIEL OFFICIEL

■ L'enveloppe de transmission aller- retour (grise)

C'est par elle que le matériel de vote officiel vous parvient à domicile

C'est aussi par elle que vous pourrez retourner votre vote si vous voulez voter par la poste, ou déposer votre vote dans la boîte aux lettres communale

ATTENTION: voir les explications ci-dessous pour l'ouverture de l'enveloppe



■ La carte de vote

C'est le document qui atteste de votre qualité d'électeur



■ Le bulletin de vote ou le bulletin électoral

C'est le support sur lequel vous pouvez exprimer votre vote ou vos suffrages en cas d'élection



■ L'enveloppe de vote jaune

Elle est destinée à contenir votre bulletin (ou vos bulletins si plusieurs opérations de vote ont lieu en

même temps) et à protéger le secret de votre vote



A LA RÉCEPTION DE VOTRE MATÉRIEL :

Lire attentivement les instructions au dos de l'enveloppe de transmission avant de l'ouvrir



1. **ATTENTION :**
Ne pas déchirer l'enveloppe



2. Ouvrir l'enveloppe par la languette!
Ainsi, vous pourrez la réutiliser pour renvoyer votre vote à la commune.



PRÉPARER LA CARTE DE VOTE

1. Prendre la carte de vote
Détacher le volet de transmission (qui n'est plus utile) après avoir pris note des informations qui figurent au dos.
2. Inscrire votre date de naissance complète (mois - année)

Signer



VOTER

1. Remplir le bulletin de vote ou le bulletin électoral
2. Glisser le(s) bulletin(s) dans l'enveloppe jaune.
Fermer l'enveloppe de vote jaune pour préserver le secret de votre vote



VOTER PAR CORRESPONDANCE

1. Prendre l'enveloppe de transmission
Y glisser d'abord l'enveloppe de vote jaune puis la carte de vote qui doit se trouver devant
2. Contrôler que l'adresse du greffe apparaisse dans la fenêtre



3. Fermer l'enveloppe de transmission
Affranchir l'enveloppe pour la poste si vous ne la déposez pas dans la boîte aux lettres communale.

Attention aux délais: si vous votez la dernière semaine, il faut poster votre enveloppe au plus tard:
 ----le mardi par courrier B
 ----le jeudi par courrier A

4. Pour grouper les envois, par exemple d'une même famille, utiliser une enveloppe neutre, à l'adresse du greffe de la commune dans laquelle vous glissez les enveloppes de transmission de chacun

VOTER AU BUREAU DE VOTE

Matériel à prendre avec soi

Le Dimanche matin du scrutin exclusivement



La carte de vote (indispensable)

L'enveloppe de vote **jaune**

Le(s) **bulletin(s) de vote ou électoral (aux)**

Renseignez-vous auprès de l'administration communale, pour savoir



où se trouve le local de vote de votre commune
quelles en sont les heures d'ouverture

Pour savoir comment utiliser le matériel de vote, vous trouverez de l'aide sur place